

Faits saillants de 2014 pour le comté de Frontenac

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour le comté de Frontenac est de 3 287 900 \$.
- Cela équivaut à 10 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans le comté.
- Cela dépasse de 278 400 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
- Cela dépasse aussi de 3 287 900 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables du comté de Frontenac.

A Reprises estimatives de la province en 2014

3 287 900 \$

1. Programme de médicaments de l'Ontario	428 600 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	228 000 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	2 022 800 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	289 500 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	319 000 \$

B Reprises provinciales en 2013

3 009 500 \$

C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)

278 400 \$

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)
Avis de transfert en 2014



Le comté de Frontenac

46000

Avis de transfert en 2014 – Description des lignes

Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme

- A** ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

- B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.